

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 7 septembre au 11 septembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Les Présidents djiboutien, rwandais et malgache au Sommet international sur l'espace à Paris
- ❖ **Madagascar** : Présentation du Plan de relance économique pour 2026-2027
- ❖ **Ouganda** : Préparatifs en vue des premières exportations de pétrole brut en 2027

LE CHIFFRE A RETENIR

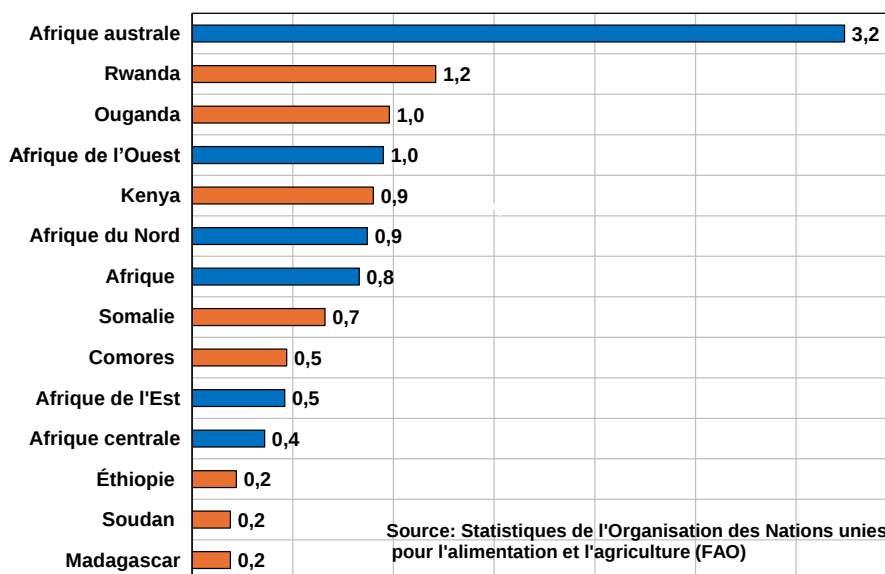
283,9 %

**SOUDAN : NIVEAU DE LA DETTE EXTERIEURE
PAR RAPPORT AU PIB EN 2024**

Le graphique de la semaine

Afrique : utilisation des pesticides

- en kg par hectare de terres cultivées, en 2024 -



L'usage de pesticides reste peu intensif en Afrique : 0,8 kg par hectare de terres cultivées en 2024, soit environ un tiers de la moyenne mondiale (2,5 kg/ha), selon la FAO. L'Afrique de l'Est (0,5 kg/ha) figure parmi les régions les moins intensives, devant la seule Afrique centrale (0,4 kg/ha) et loin derrière l'Afrique australe (3,2 kg/ha). Dans la région, le Rwanda (1,2 kg/ha), l'Ouganda (1,0) et le Kenya (0,9) dépassent néanmoins la moyenne continentale. Cette faible intensité ne préjuge toutefois ni de la toxicité des produits utilisés ni du respect des limites maximales de résidus : plusieurs produits agricoles originaires de la région font ainsi l'objet de contrôles renforcés à l'entrée dans l'UE en raison de non-conformités liées aux résidus de pesticides. Au Kenya, la nature des produits utilisés constitue également un enjeu : selon une étude de Route to Food, 63 % des 310 produits recensés en 2020 contenaient des substances classées comme hautement dangereuses, représentant 76 % des volumes utilisés.

REGIONAL

Le FIDA et la Banque Equity lancent un mécanisme d'adaptation climatique de 200 M USD

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) et Equity Group ont lancé le 4 septembre à Kigali, lors de l'*Africa Food Systems Forum*, l'*Africa Rural Climate Adaptation Finance Mechanism* (ARCAFIM). Doté de 200 M USD sur douze ans (180 M USD de capacité de prêt, 20 M USD d'assistance technique), il devrait générer, par rotation sur environ quatre cycles d'investissement, 266 M USD de prêts aux petits exploitants agricoles et aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) rurales. Equity Group engage 90 M USD sur fonds propres, à parité avec les financements concessionnels du Fonds vert pour le climat (FVC, 55 M USD), de la Finlande, du Fonds nordique de développement, du Danemark et de l'Union européenne, qui absorbent les premières pertes et la tranche mezzanine. Déployé au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et au Rwanda, ARCAFIM vise 260 000 exploitants et 500 MPME rurales, dont au moins 50 % de femmes et 30 % de jeunes, 1,5 million de bénéficiaires et la sécurité alimentaire de 1,2 million de personnes. Le FIDA et Equity Group visent ensuite l'Afrique australe et de l'Ouest.

Le Kenya envisage de renforcer l'encadrement des activités commerciales exercées par des étrangers

Le 2 septembre 2026, devant des représentants des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), le président William Ruto a annoncé la fermeture, à compter du 7 septembre, des activités de petit commerce ambulant exercées par des étrangers, en réponse aux préoccupations exprimées par les commerçants locaux. Il a également évoqué un projet de loi visant à réserver certaines activités commerciales aux ressortissants kenyans. Le 8 septembre, le gouvernement a précisé sa position en accordant aux entrepreneurs étrangers un délai de 90 jours pour régulariser leurs permis et licences.

Le secrétariat de la ZLECAf signe un accord pour la mise en place d'un corridor commercial numérique

Le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a signé le 31 août à Accra un accord de coentreprise avec la société

ghanéenne *Quest Ghana Limited* pour la mise en place d'un Corridor commercial numérique. La coentreprise aura son siège à Victoria et bénéficiera du soutien souverain du gouvernement des Seychelles, qui avait approuvé le projet en Conseil des ministres en juillet. Cette initiative, établie dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf, vise à poursuivre la réduction du coût des transactions transfrontalières en améliorant les infrastructures de paiement, de commerce et de logistique. L'accord prévoit la création d'une place de marché numérique, d'une Bourse africaine des minerais et matières premières ainsi que d'un système continental de paiement. Cette annonce intervient alors que le Secrétariat de la ZLECAf estime que le commerce intra-africain pourrait atteindre 500 Md USD (contre 200 Md USD actuellement) dans les prochaines années. La valorisation annoncée de 5,2 Md USD ne correspond toutefois pas à un financement engagé, et les parties n'ont pas fourni de précisions sur la structure de propriété au-delà de l'accord de coentreprise.

Le Soudan du Sud et l'Ouganda signent un protocole de sécurité sanitaire transfrontalière

Le Soudan du Sud et l'Ouganda ont signé le 7 septembre un protocole d'accord visant à renforcer leur coopération en matière de prévention et de réponse aux flambées épidémiques transfrontalières et aux autres urgences de santé publique. L'accord prévoit une coopération en matière d'information, de traçage des contacts et de surveillance des maladies. Il couvre également des domaines tels que le transfert d'échantillons biologiques, l'harmonisation du dépistage aux points d'entrée et le déploiement d'équipes médicales mobiles en cas d'urgence. Selon le directeur Soudan du Sud de l'agence *Africa Centres for Disease Control and Prevention*, le Soudan du Sud a besoin de plus de 30 M USD pour financer notamment les laboratoires, les fournitures médicales et la logistique. Il a appelé les autorités et les partenaires à renforcer les mesures de préparation avant même la détection du premier cas, soulignant que la prévention des premières chaînes de transmission demeure la stratégie la plus efficace.

Djibouti, le Rwanda et Madagascar au Sommet international sur l'espace à Paris

Les présidents djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, et rwandais, Paul Kagame, et malgache, Michaël Randrianirina ont participé les 9 et 10 septembre au Sommet international sur l'espace organisé à Paris. Réunissant plus de 120 pays invités ainsi que des institutions publiques et des acteurs privés, le sommet visait à créer un espace de dialogue multilatéral sur les questions spatiales. Quatre thèmes ont structuré les échanges : la sécurisation des missions d'exploration, les opportunités économiques du secteur, un cadre réglementé de coopération multilatérale et la formation scientifique des futures générations. Une table ronde consacrée à l'Afrique a mis en avant les leviers concrets offerts par les technologies spatiales : collecte de données environnementales et climatiques, sécurité maritime, agriculture de précision, télécommunications ou encore transformation numérique.

COMORES

Inauguration de trois centrales solaires photovoltaïques

Le Président de l'Union des Comores a inauguré le 5 septembre 2026 trois centrales solaires photovoltaïques dans les trois îles de Grande Comore (12,9 MW), Anjouan (4,1 MW à Ouani) et Mohéli (3,1 MW) d'une capacité totale de 20 MW. Ce projet a été réalisé par l'entreprise émirienne *Abu Dhabi Future Energy Company* - Masdar via un financement du Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement de près de 23 M USD, et sera exploité par une autre entreprise émirienne, *Global South Utilities*. Il bénéficiera à 17 500 foyers.

ÉTHIOPIE

Forte réduction des opérations d'absorption de liquidités par la Banque centrale

La Banque centrale éthiopienne (NBE) va réduire de manière significative le volume de sa prochaine opération d'absorption de liquidités. La NBE qui propose de retirer 40 Md ETB (245 M USD) auprès des banques commerciales, a une opération de dépôts de 100,7 Md ETB (612,7 M USD) qui arrivera à échéance le 10/09/2026. La souscription intégrale de

la nouvelle facilité pourrait faire en sorte que 60,7 Md ETB (371,9 M USD) supplémentaires restent dans le système bancaire. Cette décision survient suite à une importante augmentation des montants absorbés par la NBE, cette dernière ayant accepté le 20 août 100,7 Md ETB (612,7 M USD) contre seulement 12,2 Md ETB (74,7 M USD) le 6 août. La nouvelle opération intervient alors que la banque centrale maintient une politique monétaire restrictive, avec un taux directeur porté à 16 %, malgré la suppression en juillet du plafond direct de croissance du crédit bancaire.

Ethio-Telecom vise 295 Md ETB de chiffre d'affaires pour l'exercice 2026/2027

L'opérateur étatique de télécommunication Ethio-Telecom, prévoit de générer 295 Md ETB (1,8 Md USD) de chiffre d'affaires au cours de FY 2026/2027, correspondant à une hausse de +36,7 % par rapport à FY 2025/2026. Cette recette devrait être portée à hauteur de 77,45 Md ETB (474,5 M USD) (26 %) par les services numériques conformément à la deuxième phase de la stratégie *Next Horizon : Digital & Beyond 2028* de la société. En outre, Ethio-Telecom prévoit de réaliser un EBITDA de 154,4 Md ETB (946 MUSD), une marge de 52 % et de verser des dividendes de 43,1 Mds ETB (264,1 MUSD) à l'Etat. Par ailleurs, l'opérateur prévoit de consacrer 8,1 Md ETB (49,6 MUSD) au Fonds national de réponse aux risques de catastrophe, conformément au prélèvement de 5 % sur les facturations d'appels et de données. Enfin Ethio-Telecom étendra la couverture 4G à 95 % de la population et augmentera le nombre d'utilisateurs de Telebirr (plateforme de paiement mobile opérée par Ethio-Telecom) à 67,7 millions.

Télébirr : les transactions atteignent 22 % du PIB éthiopien

L'application de monnaie électronique Telebirr, détenue par Ethio Telecom, a enregistré un montant de transactions de 4 190 Md ETB (25,7 Md USD) sur l'année fiscale 2025/26, soit l'équivalent de 22 % du PIB éthiopien. Ces résultats, très élevés, ont été obtenus lors de la première année de la stratégie *Next Horizon : Digital & Beyond 2028*. Par ailleurs, Telebirr projette une forte accélération : 7 400 Md ETB de transactions annuelles et 67,7 millions d'utilisateurs actifs d'ici 2026/27, contre environ 60,6 millions fin 2025/26. La plateforme a également distribué 19,5 Md ETB de microcrédits

numériques, renforçant sa portée en tant qu'acteur financier. Cette dynamique intervient cependant après l'échec partiel de l'ouverture du capital de l'entreprise publique Ethio Telecom : seulement 1,07 % des parts ont été cédés, loin de l'objectif initial de 10 %, dans une opération reportée et mise en œuvre de manière limitée entre 2025 et début 2026.

KENYA

Création d'un groupe de surveillance des organisations à risque de financement du terrorisme

Le gouvernement a annoncé, dans un avis publié au Journal officiel le 4 septembre, la création d'un groupe de coordination interinstitutionnel sur les organismes à but non lucratif (OBNL) exposés au financement du terrorisme, présidé par le ministère de l'Intérieur et associant le Financial Reporting Centre (FRC), cellule de renseignement financier. La surveillance, fondée sur les risques, ciblera les organismes les plus exposés, non l'ensemble du secteur. Il s'agit du septième et dernier point du plan d'action convenu avec le Groupe d'action financière (GAFI). Placé sur la liste grise depuis février 2024, le Kenya avait été appelé en juin à proportionner la supervision des OBNL aux risques identifiés, sans entraver leurs activités légitimes. Les six autres volets du plan d'action restent ouverts et le pays n'est, à ce stade, pas considéré comme proche d'une sortie de la liste grise. Les capacités du FRC demeurent par ailleurs contraintes : devant le Parlement en mai, l'institution avait estimé ses besoins à 2,5 Md KES (19 M USD) pour l'exercice 2026/27, contre un plafond budgétaire indicatif de 765,5 M KES (5,9 M USD), absorbé par ses charges fixes. La prochaine revue du Kenya par le GAFI est prévue en octobre.

L'indice PMI repasse sous le seuil d'expansion en août

L'indice des directeurs d'achat (PMI – Purchasing Managers Index), publié par Stanbic Bank, est un indicateur avancé de l'activité économique. Allant de 0 à 100, l'indice indique une expansion de l'activité lorsqu'il se situe au-dessus de 50 et une récession lorsqu'il se situe en deçà. En août, le PMI kényan est retombé à 49,7, après 51,3 en juillet, signalant une légère dégradation des conditions d'activité. Ce recul s'explique par des coûts des intrants élevés, des tensions de trésorerie et des

pénuries de matériaux essentiels, qui ont empêché les entreprises de traduire la hausse des ventes en production : la production a reculé pour le sixième mois consécutif et les achats pour le quatrième. L'inflation des prix des intrants est toutefois revenue à son plus bas niveau depuis avril ; un accès facilité au fonds de roulement et un approvisionnement plus régulier en matières premières pourraient apporter un répit. Les entreprises ont néanmoins continué d'embaucher et affichent leur plus haut niveau de confiance depuis février 2023.

5,9 M USD pour renforcer le réseau électrique à Kwale et Kilifi

Le 7 septembre, *Kenya Power and Lighting Company* (KPLC), l'opérateur de distribution d'électricité, a annoncé la construction de deux postes électriques dans les comtés de Kwale et de Kilifi, pour environ 5,9 M USD. Le poste de Bomani 132/33 kV, à Kilifi (3,5 M USD), en voie d'achèvement, desservira les zones de Kikambala, Vipingo, Kanamai et Mtwapa, où l'activité commerciale et industrielle s'étend depuis Mombasa et où les postes de Kilifi et de Bamburi arrivent à saturation. À Kwale, un poste 33/11 kV (2,4 M USD) doté de quatre départs soulagera celui de Diani et alimentera le chef-lieu du comté ainsi que Kinango, Tiwi et Kombani. Sur l'exercice clos en juin 2026, KPLC a raccordé 411 710 nouveaux clients, portant sa base à 10,4 millions.

MADAGASCAR

Lancement d'une enquête de sauvegarde à l'OMC sur les importations de riz

L'Autorité nationale chargée des mesures correctives commerciales (ANMCC) a notifié à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le 2 septembre, l'ouverture d'une enquête de sauvegarde sur les importations de riz décortiqué, semi-blanchi ou blanchi et de riz en brisures. Cette procédure intervient après une hausse de +205,7 % des importations en 2025, que l'ANMCC qualifie de soudaine et substantielle et considère comme susceptible de justifier l'adoption de mesures de sauvegarde. Cette initiative intervient alors que la fiscalité applicable au riz importé fait l'objet de débats. Une première mesure de retaxation du riz de luxe, inscrite dans la loi de finances initiale pour 2026 et prévoyant des droits de douane de 20 % et une TVA de 20 %, n'a pas été adoptée par l'Assemblée

nationale. Une seconde proposition, intégrée à la loi de finances rectificative et prévoyant des droits de douane de 20 % et une TVA de 5 %, a été suspendue par le gouvernement en août. Dans un rapport publié en 2025, le FMI estime que les exonérations fiscales sur le riz ne constituent ni un instrument approprié ni un moyen efficace de stabiliser les prix intérieurs. Elles représenteraient par ailleurs environ trois quarts des dépenses fiscales de TVA, conduisant le FMI à en recommander la suppression.

Présentation du Plan de relance économique de Madagascar pour 2026-2027

Une première version du Plan de relance économique 2026-2027 a été présentée lors d'une rencontre entre le Ministère de l'économie et des finances avec le Ministère de l'industrialisation et du développement du secteur privé. D'un coût total estimé à 930 M EUR, il vise un taux de croissance du PIB de 4 % en 2026, puis de 6 % en 2027, et la création de 40 593 emplois. Il projette la mise en œuvre de mesures transversales, en dix programmes, en termes d'amélioration du climat des affaires, de compétitivité et de fiscalité. Il compte également prioriser quatre secteurs à potentiel élevé : agribusiness, tourisme, numérique et textile. Le Plan fait suite aux assises de la relance économique de janvier à mars dernier, qui ont mis en évidence plusieurs blocages tels que la faible productivité (un quart de la moyenne africaine), l'importance de l'économie informelle (94 % de l'emploi total), des infrastructures routières peu développées (19 % de routes bitumées) ou un taux d'accès à l'électricité limité (30 à 39 %).

MAURICE

Réexamen de sa politique de desserte aérienne

Le Premier ministre Navin Ramgoolam a annoncé, le 4 septembre, la création prochaine d'un Conseil national de l'aviation (National Aviation Council, NAC), à l'issue d'une rencontre avec les dirigeants d'Airport Holdings Ltd et d'Air Mauritius. Composée de professionnels du secteur, cette instance sera chargée de réexaminer la politique d'accès aérien de Maurice et de conseiller le gouvernement sur l'ouverture de nouvelles liaisons, en conciliant les retombées économiques attendues et les intérêts d'Air Mauritius. Cette annonce intervient alors qu'Etihad Airways a manifesté son intérêt pour desservir Maurice, des discussions devant être

engagées sur les conditions d'une éventuelle liaison. Elle s'inscrit dans une stratégie de diversification de la desserte internationale de l'île. Ethiopian Airlines a ainsi inauguré, le 12 juillet 2026, une liaison directe entre Addis-Abeba et Maurice, renforçant la connectivité de l'île avec l'Afrique et le réseau international de la compagnie.

UGANDA

Préparatifs en vue des premières exportations de pétrole brut en 2027

L'Ouganda a désigné Vitol, négociant en énergie et matières premières, pour commercialiser le pétrole brut appartenant au gouvernement ougandais et à la Compagnie nationale pétrolière ougandaise (UNOC) et que le pays compte exporter à partir de début 2027. Cette désignation marque une étape vers l'entrée de l'Ouganda sur le marché international du pétrole brut. Ce brut doux, de qualité moyenne à lourde, sera produit dans le cadre des projets de développement pétrolier de Tilenga (opéré par *TotalEnergies*) et de Kingfisher (opéré par la *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC)), dans l'ouest de l'Ouganda. La ministre de l'Énergie et du Développement minier, le Dr Monica Musenero Masanza, a officiellement lancé cette semaine la promotion de la production nationale à la Conférence pétrolière de l'Asie-Pacifique (APPEC 2026), à Singapour, rassemblant les raffineurs, négociants, investisseurs et autres acteurs du secteur

Les exportations de café reculent de 18,6 %

Les exportations de l'Ouganda, premier exportateur de café du continent africain, se sont réduites à 204,1 M USD (-18,6 %), selon le ministère de l'Agriculture. Le ministère n'a pas précisé l'origine de cette baisse, mais une grave sécheresse a touché l'Ouganda, ces derniers mois.

La sécheresse pèse sur la production laitière

JESA Farm Dairy a indiqué que cette longue période de sécheresse affectait les éleveurs laitiers, entraînant une baisse de la production comme, par voie de conséquence, l'approvisionnement des consommateurs.

RWANDA

Renforcement du partenariat économique avec la Corée du Sud

Le Rwanda a participé à la huitième réunion ministérielle du Forum de coopération économique Corée-Afrique à Séoul, consacrée au rôle de l'intelligence artificielle et des infrastructures numériques dans la transformation économique du continent. En marge de la conférence, des discussions ont porté sur l'évolution du partenariat rwando-coréen vers une coopération économique plus stratégique, notamment dans les domaines du numérique, de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Cette participation s'inscrit dans la volonté du Rwanda de mobiliser des partenariats technologiques et des investissements afin d'accélérer sa transformation numérique et le développement de secteurs à forte valeur ajoutée

SEYCHELLES

Légère hausse de l'inflation en août

Selon le dernier rapport sur l'inflation du Bureau national des statistiques des Seychelles publié le 7 septembre dernier, une hausse modérée des prix de +0,93 % a été observée au mois d'août 2026 en glissement annuel, contre +0,78 % en juillet 2026. Les principales hausses de prix des produits alimentaires concernent les huiles et graisses alimentaires (+4,7 %), les légumes (+3,9 %), et les boissons non alcooliques (+2,6 %). S'agissant des produits non alimentaires, les principales hausses concernent les boissons alcooliques (+4,5 %), et le transport (+3,5 %). D'autres produits connaissent une baisse globale de leurs prix, principalement le lait, le fromage et les oeufs (-4,5 %), les fruits (-2,7 %) et le pain et céréales (-1,1 %).

SOUDAN

Hausse de la dette extérieure en 2024

Selon le rapport annuel de la Banque centrale du Soudan pour 2024, publié en août 2026, la dette extérieure du Soudan est passée de 66,8 Md USD (253,5 % du PIB) en 2023 à 70,8 Md USD (283,9 % du PIB) en 2024. Les charges d'intérêts s'établissent à 32,9 Md USD, soit 46,4 % de la dette. Les créanciers non membres du Club de Paris détiennent la majorité de la dette, avec 52,5 %, devant les banques commerciales (16,8 %), les membres du Club de Paris (15,8 %), les fournisseurs étrangers (8,5 %) et les institutions régionales et internationales (6,4 %). Les engagements du Soudan ont augmenté de +14,1 % envers les pays non membres du Club de Paris et de +4,7 % envers les membres du Club de Paris. A l'inverse, la dette envers les institutions internationales et les banques commerciales a diminué respectivement de -13,5 % et de -3,3 %.

TANZANIE

Renforcement de la sécurité de l'aviation civile

Le 3 septembre 2026 à Dar es Salaam, le Directeur général de la Tanzania Civil Aviation Authority (TCAA), Dr Jabiri Bakari, a indiqué que le gouvernement poursuivait ses efforts pour aligner le secteur aérien tanzanien sur les standards internationaux. Du 1er au 3 septembre, une mission technique de l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (EASA) a évalué les progrès de la TCAA en matière de cadre réglementaire, de supervision de la sécurité, de certification du personnel, de navigabilité et d'opérations aériennes. Dr Bakari a remercié l'UE pour son appui technique et salué les réformes engagées, notamment le développement du Civil Aviation Services Portal (CASP), plateforme numérique ayant reçu un accueil favorable de l'EASA. La mission s'est déclarée satisfaite des avancées, tout en appelant à poursuivre les efforts sur les points restant à améliorer. L'Union européenne a annoncé 2 M EUR d'appui supplémentaire au secteur aérien tanzanien.